

## Mobilisation contre les risques de dégradation de l'accueil des jeunes enfants

Paru dans Actualités Sociales Hebdomadaires: N° 2626 du 02/10/2009

Actualités Sociales Hebdomadaires - 2009

Rubrique : Sur le terrain

Sous Rubrique : Établissements et services

Auteur(s) :

ÉLÉONORE VARINI

## Mobilisation contre les risques de dégradation de l'accueil des jeunes enfants

La réforme prochaine du décret du 20 février 2007 relatif aux établissements d'accueil de la petite enfance fait bondir le collectif « Pas de bébés à la consigne ! Pour des modes d'accueil de qualité », l'ACEPP (Association des collectifs enfants-parents-professionnels), l'Unccas (Union nationale des centres communaux d'action sociale) et l'Uniopss (Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux). Ces trois derniers se disent « surpris » d'apprendre que le nouveau texte est en voie de signature, « compte tenu de l'esprit partenarial dans lequel les travaux avaient débuté ».

Le collectif « Pas de bébés à la consigne ! » fait également part de son « étonnement » et de son « incompréhension » dans une lettre adressée le 23 septembre à Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la famille, alors que de nombreux points de désaccords demeurent. En effet, en juin dernier, le collectif - qui regroupe des associations et des syndicats, des représentants des familles et des parents d'élèves ainsi que des professionnels de la petite enfance et de l'Education nationale - avait lancé une pétition contre les pistes de modification du décret qui, selon lui, risquait d'entraîner « une dégradation des dispositifs d'accueil existants »<sup>(1)</sup>. Cet appel a recueilli plus de 22 000 signatures. Reçus une première fois par la secrétaire d'Etat, les représentants du collectif avaient demandé l'engagement officiel qu'aucune place en maternelle et en grande section de crèche ne serait supprimée. Aucune suite n'ayant été donnée à cette audience, ils demandent aujourd'hui, en urgence, une nouvelle rencontre avec Nadine Morano afin d'engager une négociation concernant notamment le maintien et le renforcement des taux d'encadrement en personnel qualifié et le développement des structures et des dispositifs publics ou à but non lucratif.

Le collectif invite par ailleurs tous les acteurs du champ de la petite enfance à mener des actions (débat, rassemblements...) en faveur d'une politique plus ambitieuse le 17 novembre prochain. L'ACEPP, l'Unccas et l'Uniopss ont également demandé, dans un courrier à la secrétaire d'Etat le 16 septembre, une rencontre afin de discuter de la dernière mouture du décret avant sa publication.

(1) Voir ASH n° 2606 du 24-04-09, p. 19